|  |
| --- |
| Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement**Sauf indications contraires, le contenu de ce guide est disponible en vertu des termes de la** [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0).](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr)  **Vous êtes autorisé à :**  **Partager –** copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats.  **Adapter –** remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.  **Selon les conditions suivantes :**  **Attribution** – Vous devez [créditer](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr) l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Oeuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Oeuvre.  **Partage dans les mêmes conditions** – Si vous remixez, transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous devez diffuser l'Œuvre modifiée avec la même licence que l’Œuvre originale. |

**Pour citer ce document :** Lessard, J., Hovington, S., Lavoie, S. et Chabot, L. (2022). Guide d’accompagnement à la méthode des cas en psychoéducation. Université Laval. [Licence CC BY SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr).

Contributions

Cette ressource éducative libre a été réalisée par les professeures [Julie Lessard](https://www.fse.ulaval.ca/cv/julie.lessard/) et [Stéphanie Hovington](https://www.fse.ulaval.ca/cv/stephanie.hovington/) de la Faculté des sciences de l’éducation avec le soutien de Sarah Lavoie et Lauralie Chabot, étudiantes à la maitrise en psychoéducation. Elle est financée par le Service de soutien à l’enseignement de l’Université Laval. La réalisation a été soutenue par la [fabriqueRel](https://fabriquerel.org/) et le [Centre de services et de ressources en technopédagogie](https://www.csrt.ulaval.ca/).



Image de la couverture par [StockSnap](https://pixabay.com/fr/users/stocksnap-894430/?utm_source=link-attribution&utm_medium=referral&utm_campaign=image&utm_content=2557396) de [Pixabay](https://pixabay.com/fr/?utm_source=link-attribution&utm_medium=referral&utm_campaign=image&utm_content=2557396), sous [licence libre Pixabay](https://pixabay.com/fr/service/license/),   
à l’adresse <https://pixabay.com/fr/photos/gens-filles-femmes-%C3%A9tudiants-2557396/?download>.

# Table des matières

[Contributions 2](#_Toc102047520)

[1. Définition de la méthode des cas 4](#_Toc102047521)

[2. Pertinence 4](#_Toc102047522)

[3. Les types de cas pertinents pour la psychoéducation 5](#_Toc102047523)

[4. La rédaction 6](#_Toc102047524)

[5. L’enseignement à l’aide de la méthode des cas 7](#_Toc102047525)

[Comment préparer son cours à l’aide de la méthode des cas? 7](#_Toc102047526)

[Comment animer son cas? 8](#_Toc102047527)

[Les rôles et responsabilités lors de l’animation 9](#_Toc102047528)

[Comment évaluer la qualité du cas? 9](#_Toc102047529)

[Annexe 1 - Exemple d’activité construite selon la méthode des cas. 10](#_Toc102047530)

[Préalables 10](#_Toc102047531)

[Cas décision 10](#_Toc102047532)

[Déroulement de l’activité 11](#_Toc102047533)

[Annexe 2 - Guide de la personne enseignante 13](#_Toc102047534)

[Les étapes de la résolution d'un cas 13](#_Toc102047535)

[Étapes de l’évaluation psychoéducative et du plan d’intervention avec des exemples de questions pour soutenir la réflexion de la personne étudiante 14](#_Toc102047536)

[Annexe 3 – Grille d’analyse de l’étudiant.e 17](#_Toc102047537)

[Les étapes de la résolution d'un cas 17](#_Toc102047538)

[Références bibliographiques 19](#_Toc102047539)

1. Définition de la méthode des cas

La méthode des cas, parfois appelée l’étude de cas, consiste en une stratégie pédagogique permettant de mettre de l’avant la pratique et la théorie par le biais d’une situation réaliste ou d’un incident concret 1,2,3,4,5. Par la communication, elle permet de créer une interaction centrée sur les étudiantes et étudiants où elles et ils discutent de celle-ci. La méthode des cas est actuellement utilisée dans plusieurs domaines comme la politique, l’administration, le droit, etc. Elle sert plus précisément à prendre connaissance d’un problème sous une perspective théorique tout en effectuant une recherche de solutions efficaces par l’analyse d’une situation où plusieurs facteurs (p. ex. biologiques, psychologiques et culturels) peuvent être considérés 1,2. Comme c’est le cas dans un contexte professionnel, il est rare qu’une seule solution soit existante 1. Ainsi, différentes solutions sont discutées afin qu’un consensus soit obtenu.

1. Pertinence

La méthode des cas est une stratégie pédagogique pertinente à utiliser au sein de la formation universitaire de futurs psychoéducatrices et psychoéducateurs. Celle-ci tend à développer plusieurs compétences comme la capacité à communiquer, à écouter le point de vue d’autrui, à analyser une situation, à justifier une démarche, à faire des liens entre la théorie et la pratique, à travailler en équipe et à poser un jugement 1,3,4,6,7,8.

Ces mêmes compétences sont également attendues dans l’exercice de la profession qu’est la psychoéducation. En effet, selon le référentiel de compétences, la psychoéducatrice ou le psychoéducateur doit être en mesure de recueillir des données pour cerner les difficultés d’adaptation et les capacités adaptatives présentes chez une personne, une famille, un groupe et/ou une organisation 9. Elle ou il doit également être capable d’exposer un résultat d’évaluation psychoéducative en échangeant avec les personnes amenées à intervenir auprès du client 9. Être capable d’agir au sein d’une équipe intradisciplinaire et/ou interdisciplinaire est aussi une compétence attendue 9. Enfin, dans le cadre de la pratique, la psychoéducatrice ou le psychoéducateur est souvent amené à poser un jugement clinique 10.

|  |
| --- |
| *La méthode des cas permettrait donc aux futurs psychoéducatrices et psychoéducateurs de mettre en pratique leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir- être tout en leur permettant de développer les compétences nécessaires à l’exercice de leur future profession.* |

De plus, cette stratégie pédagogique a des effets positifs sur les étudiantes et étudiants. Selon Nkhoma et ses collègues 11, tel qu’illustré ci-dessous, il est possible de constater que la relation entre l’engagement émotionnel et les interactions positives dans le groupe est bidirectionnelle. Puisqu’un ressenti positif entraîne des interactions positives et vice et versa, les étudiantes et étudiants deviennent donc plus engagés et intéressés en ce qui concerne l’apprentissage, ce qui engendre une augmentation de la performance. Les interactions positives dans le groupe amènent également les étudiantes et étudiants à participer activement, ce qui est en soit un prédicteur de réussite scolaire. De plus, travailler en groupe permet de constater l’utilité des apprentissages. Par la discussion et le débat, l’étudiante ou l’étudiant peut généraliser différents concepts appris dans des contextes de la vie réelle 11,12,13,14,15.

**Les effets positifs de l’utilisation de la méthode des cas 11**

Temps passé sur la tâche par les étudiant.e.s

Interaction avec les pairs

Interactions positives dans le groupe

Performance individuelle d’apprentissage

Engagement émotionnel des étudiant.e.s

Interaction avec l’enseignant.e

En résumé :

* les interactions avec les pairs et l’enseignante ou l’enseignant incitent les personnes étudiantes à participer activement,
* les étudiantes et étudiants sont plus engagés et intéressés à apprendre,
* l’engagement contribue aux interactions positives dans le groupe, et
* la performance scolaire augmente.

1. Les types de cas pertinents pour la psychoéducation

Bien qu’il existe plusieurs types de cas pouvant être réalisés, deux types pertinents à utiliser au cours de la formation universitaire des futurs psychoéducatrices et psychoéducateurs ont été ciblés en fonction des compétences à développer. Afin de connaître d’autres types de cas, vous pouvez consulter les références suivantes : Ménard 1, Brooke 16, Centre de cas 2, Swiercz 17, Harling et Akridge 5 et McGuire et Whaley 18.

Le premier type est **le cas analyse**. Les personnes étudiantes sont amenées à prendre en considération l’entièreté d’une mise en situation. On y présente les événements tout en nommant les valeurs y étant rattachées. Habituellement, il n’y a pas nécessairement de décision à prendre. Les personnes étudiantes peuvent, entre autres, être encouragées à aborder une situation problématique de nature éthique tout en considérant tous les éléments impliqués 1,2.

En deuxième lieu, on retrouve **le cas décision**. Semblable au cas analyse, le cas décision consiste à effectuer l’analyse d’une situation problématique, à poser un jugement et finalement à prévoir les actions devant être posées. Une situation de nature éthique pourrait également être abordée, mais cette fois-ci, une décision devrait être prise 1,2.

1. La rédaction

Le cas peut prendre différentes formes : un texte écrit, un témoignage ou un jeu de rôle 1. Il est également possible d’ajouter différentes annexes à la description d’un cas tels que des enregistrements, des entretiens, des liens vers un site internet, des schémas, des photos ou des résultats à des tests standardisés.

La rédaction du cas implique les étapes suivantes : 1) déterminer l’objectif pédagogique, 2) trouver une situation, 3) réaliser une collecte de données et 4) rédiger le cas 7. De plus, une attention particulière doit être portée à l’exactitude des faits et à l’objectivité des données présentées. Le style d’écriture doit être clair et adapté aux personnes étudiantes et le cas doit présenter un ordre logique des faits 7. Il importe d’inclure une introduction qui permet d’illustrer le cas, de le situer dans le temps, et de mettre en valeur les acteurs de la situation, leurs actions et un rappel de la décision attendue à la suite de l’analyse 1.

Afin de favoriser la discussion lors de l’animation du cas, le contenu à analyser devrait comporter des faits et gestes d’acteurs et non seulement des données chiffrées. L’enseignante ou l’enseignant qui rédige le cas doit également tenir compte des connaissances antérieures des personnes étudiantes et des habiletés à développer 1. Différentes questions qui amènent l’étudiante ou l’étudiant à prendre position face à la situation présentée faciliteront aussi l’animation du cas.

Différentes caractéristiques sont à prendre en compte lors de la rédaction d’un cas 19.

Par exemple, la situation doit être :

1. Complexe
2. Contextualisée
3. Signifiante

| **Caractéristique** | **Description** |
| --- | --- |
| **1. La situation évoquée doit être complexe** | On vise à ce qu’elle fasse appel à un ensemble d’opérations cognitives :   * Premièrement, la situation demande de repérer et distinguer l’information.   + « Quelles informations dans le cas sont pertinentes pour ma compréhension, à travers toutes les informations transmises ? »   + « Quelles sont celles qui sont applicables/utiles et quelles sont celles qui ne le sont pas ? » * Deuxièmement, la situation doit amener la personne étudiante à choisir des connaissances pertinentes et à les mettre en relation.   + « Est-ce que j’ai des connaissances théoriques qui pourraient m’aider à mieux comprendre le cas ou des connaissances expérientielles qui pourraient m’être utiles pour l’analyse ou l’interprétation de ce cas ? »   + « À la lumière des informations contenues dans le cas, de mes connaissances théoriques et expérientielles, quels sont les liens que je peux faire ? » |
| **2. La situation doit être contextualisée** | Elle doit tenir compte du contexte éventuel de mobilisation des connaissances et donc doit être réaliste et authentique. On veut que la situation soit récente, qu’elle ait lieu dans un milieu de pratique commun ou connu comme un Centre de la Petite Enfance ou une école et qu’elle soit susceptible de se produire pour vrai. |
| **3. La situation doit être signifiante** | Elle doit être près des préoccupations immédiates de la communauté étudiante, par exemple en étant reliée au vécu, en rejoignant ses champs d’intérêt et ses valeurs. |

1. L’enseignement à l’aide de la méthode des cas

Comment préparer son cours à l’aide de la méthode des cas?

|  |  |
| --- | --- |
| **Étapes** | **Descriptions** |
| **1. Choisir les objectifs 1,6,7,20** | Les objectifs servent à l’évaluation. Ils doivent donc être énoncés en fonction des étudiantes et étudiants, de leur programme, de la matière enseignée, du temps, du lieu et du nombre personnes. Analyser une situation présentant un dilemme éthique et définir son éthique personnelle pourraient être des exemples d’objectifs ciblés lors d’une analyse de cas. |
| **2. Choisir ou rédiger le cas 6,7,17** | La méthode des cas doit permettre aux personnes étudiantes d’atteindre les objectifs visés. La problématique doit susciter un intérêt, être liée à leur domaine d’étude tout en présentant des données réelles. |
| **3. Analyse préliminaire du cas 6,7** | La lecture du cas permet, entre autres, d’assimiler le contenu et de vérifier si les objectifs sont bien répondus. |
| **3. Planification de l’animation 6,7,17** | Il est nécessaire de prévoir des questions qui seront posées lors de l’animation afin de s’assurer que tous les éléments ciblés soient discutés. |
| **4. Préparation matérielle et technique 6,7** | Le matériel technique et pédagogique prévu à la réalisation de la méthode de cas doit être vérifié et préparé. L’aménagement de la salle, des capsules vidéo et des diapositives peuvent être des exemples de matériels nécessaires à l’animation. |

Comment animer son cas?

|  |  |
| --- | --- |
| **Étapes** | **Descriptions** |
| **1. Transmettre la théorie 1,5,6,7** | Avant de réaliser la méthode des cas, la théorie nécessaire à la réalisation de l’activité doit être transmise si celle-ci n’est pas déjà connue des personnes étudiantes. |
| **2. Présentation du cas 1,5,6,7** | La personne enseignante explique le déroulement de la discussion, le contexte et les objectifs d’apprentissage. Elle indique également le temps qui sera alloué pour la réalisation des étapes suivantes.  Lors de la présentation du cas, elle s’assure de présenter le matériel nécessaire ainsi que de préciser et de clarifier le mandat. |
| **3. Lecture du cas individuellement 1,5,6,7** | Cette étape vise à permettre à chaque personne étudiante de lire le cas à nouveau, de l’annoter, ou de relier des concepts entre eux. |
| **4. Discussions en sous-groupes 1,5,6,7** | Après une lecture individuelle, la personne enseignante forme des équipes pour permettre les échanges et le partage des points de vue. Les équipes peuvent comporter entre trois à six étudiantes et étudiants.   * Les équipes définissent le problème, en réalisant une analyse de la situation, en nommant des solutions et/ou des recommandations. * Pendant ce temps, la personne enseignante circule parmi les équipes pour offrir un soutien au besoin et pose des questions afin de susciter la discussion. Elle peut également mener celles-ci vers d’autres pistes de réflexion. |
| **5. Retour en groupe 1,5,6,7** | La personne enseignante fait ressortir l’analyse et la compréhension du cas des différentes équipes à l’aide de questions ouvertes. Cette étape permet d’approfondir l’analyse du problème ou des solutions.  La personne enseignante réalise une synthèse en notant tous les éléments importants du cas discuté et elle demande aux personnes étudiantes si elles sont en accord ou si elles veulent ajouter certains éléments. Pour ce faire, la personne enseignante peut classer les informations sous la forme d’un tableau, d’un schéma, d’un réseau de concepts, etc. Cette façon de procéder permet aux personnes étudiantes d’organiser leurs connaissances (liens, hiérarchisation, priorisation, etc.).  La personne enseignante vérifie si les objectifs ont été atteints en questionnant les personnes étudiantes et en validant leur compréhension. Elle favorise le transfert des apprentissages en posant des questions ouvertes comme « connaissez-vous d’autres situations semblables ayant posé un problème semblable? ou quels sont les points de convergents et les points divergents entre plusieurs situations apparemment semblables ? ».  Elle conclut la démarche d’analyse en rappelant les faits saillants et l’apport des contenus théoriques aux situations rencontrées en contexte de pratique professionnelle. |

Les rôles et responsabilités lors de l’animation

|  |  |
| --- | --- |
| **Caractéristique** | **Descriptions** |
| **Rôle et responsabilités de la personne enseignante 2,6,7,16** | * Formation du groupe/des équipes * Illustrer le cas * Susciter la discussion en posant des questions * Diriger les personnes étudiantes vers d’autres pistes de recherche ou de réflexion * Favoriser le transfert des apprentissages faits |
| **Rôle et responsabilités de la personne étudiante 5,6,7,16,21** | * Lire le cas individuellement * Noter les faits jugés pertinents * Réaliser une analyse de cas individuellement * En équipe, réaliser une analyse de cas de manière approfondie par la discussion * Expliquer leur réponse/décision |

Comment évaluer la qualité du cas?

|  |  |
| --- | --- |
| **Caractéristique** | **Descriptions** |
| **Le suivi 5,6,7** | La personne enseignante peut prendre des notes, pour finalement, être en mesure d’évaluer la qualité du cas. Des exemples d’éléments à considérer sont la qualité de l’animation, la présentation du cas, la participation des personnes étudiantes, l’atteinte des objectifs et l’assimilation des apprentissages. |

Annexe 1 - Exemple d’activité construite selon la méthode des cas.

Cet exemple illustre un « cas décision » et consiste à effectuer l’analyse d’une situation problématique en contexte de pratique psychoéducative.

L’élaboration de cette activité d’apprentissage est basée sur le modèle proposé par Ménard 1.

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée de l’activité** | **3 heures** |
| **Compétences visées** | * Évaluer une situation complexe en psychoéducation * Travailler en équipe ou collaborer à la réflexion sur une situation * Communiquer une décision |
| **Objectifs d’apprentissages**  (Suite à cette activité, les étudiant.e.s seront en mesure de réaliser ces actions) | * Établir un portrait du potentiel adaptatif d’une personne et du potentiel expérientiel de son environnement * Structurer les connaissances nécessaires à l’analyse * Émettre un jugement clinique * Formuler des recommandations |

Préalables

Pour assurer le bon déroulement de l’activité, les différents services offerts en santé mentale adultes (p. ex. programme de suivi d’intensité variable (SIV) et différents types de ressources intermédiaires - résidences) et mandats des psychoéducatrices et psychoéducateurs sont présentés aux personnes étudiantes lors du cours précédent. De plus, les personnes étudiantes doivent revoir des contenus développés antérieurement dans d’autres cours du programme de formation (troubles de santé mentale et fonctions des comportements problématiques).

Cas décision

Monsieur Vermette a 42 ans et il présente un trouble obsessionnel compulsif (TOC). Il a aussi des diagnostics de schizophrénie, de trouble de la personnalité antisociale et d’intelligence limite.

Les difficultés de monsieur Vermette sont présentes depuis le début de l’âge adulte. Il a demeuré dans différentes ressources intermédiaires régulières mais celles-ci n’ont pas été en mesure de fournir l’encadrement nécessaire à son TOC. En raison de multiples échecs de placement dans ces résidences intermédiaires régulières, il demeure dans une résidence intermédiaire en trouble du comportement depuis les trois dernières années. Présentement, monsieur Vermette adopte des comportements tels que : voler des objets, cacher des objets dans sa chambre ou effectuer des entrées par effraction. Il accumule principalement des objets qui ont peu de valeur financière comme des journaux et des stylos. Lorsqu’il revient à la résidence, les intervenants effectuent une fouille à son endroit. Selon le protocole d’intervention en vigueur, les intervenants lui permettent de ramener trois objets par jour, à condition qu’il ait une facture pour prouver qu’il ne les a pas volés. De plus, à chaque semaine, il fait le ménage de sa chambre avec les intervenants. Ces derniers lui permettent d’avoir un nombre précis d’articles dans sa chambre et ils lui demandent de se débarrasser du reste. Dans ce contexte, on observe que monsieur Vermette doit jeter plusieurs sacs de poubelle contenant des effets volés par semaine. À ce moment, sa collaboration est limitée; il essaie, entre autres, de cacher des objets, il ment aux intervenants et il peut lui arriver de lever le ton. De plus, monsieur a une compréhension limitée des conséquences de ses gestes.

Malgré ces comportements problématiques, monsieur Vermette s’adapte bien à son milieu de vie. Il tolère bien les délais, il s’implique dans diverses activités, il collabore au traitement, il a une routine de vie relativement stable et il ne consomme pas. De plus, il bénéficie d’un réseau social et sa famille est impliquée auprès de lui.

Habituellement, les séjours en résidence intermédiaire en trouble de comportement sont d’une durée limitée de deux ans. Le mandat de cette analyse consiste à élaborer des moyens et des stratégies qui permettront à monsieur Vermette de diminuer les comportements problématiques nécessitant des fouilles et ce, dans le but de réintégrer une résidence intermédiaire régulière.

Déroulement de l’activité

**Introduction du cas (20 minutes)**

À l’arrivée des personnes étudiantes en classe, la personne enseignante présente brièvement la méthode des cas et sa pertinence pour l’atteinte des objectifs. Elle explique le déroulement de la rencontre, les différentes étapes et le temps alloué à chacune d’entre elles. Elle distribue ensuite le cas ainsi que la grille d’analyse de l’étudiant.e (Annexe 3) comprenant les consignes pour chacune des étapes de la résolution du cas.

**Lecture du cas (5 minutes) et analyse individuelle (25 minutes)**

Pour commencer, chaque étudiante ou étudiant est invité à lire le cas et à prendre connaissance de la situation problématique. Lors de cette lecture, la personne étudiante identifie les différents aspects pertinents du cas. À titre d’exemple, elle pourrait identifier les capacités adaptatives de monsieur et les difficultés d’adaptation. Elle pourrait ensuite identifier les facteurs environnementaux qui ont des impacts positifs ou négatifs pour monsieur Vermette.

La personne enseignante circule afin de s’assurer que les étudiantes et étudiants ont le matériel requis et répondre aux questions sans toutefois donner les réponses afin qu’elle ou il reste responsable de ses apprentissages.

**Analyse en équipe (35 minutes)**

À la suite d’une analyse individuelle des différents aspects du cas de Monsieur Vermette, les personnes étudiantesmettent en commun leurs réflexions et leurs analyses afin de dégager une meilleure compréhension du cas. Dans ce contexte, une personne étudiante pourrait avoir considéré la situation en fonction des diagnostics de monsieur alors qu’une autre aurait pris en compte les facteurs environnementaux. Dès lors, la mise en commun permet une analyse plus approfondie de la situation.

La personne enseignante circule à nouveau afin de répondre aux questions et susciter les échanges. Tout comme à l’étape précédente, elle ne doit pas donner les réponses afin que les personnes étudiantes restent responsables de leurs apprentissages.

**Formulation des résultats (60 minutes)**

Lors de cette étape, les personnes étudiantes regroupent toutes les informations identifiées lors de l’analyse afin d’émettre des hypothèses et d’identifier les moyens et les stratégies qui permettent de répondre au mandat. À la fin de cette étape, les équipes doivent être en mesure de présenter toutes les étapes de leur analyse du cas.

**Plénière et synthèse (25 minutes)**

Lors de ces étapes, chaque équipe présente sa démarche et ses résultats en expliquant et en justifiant les interventions pouvant être favorables à la situation de monsieur Vermette. La personne enseignante note au tableau les différentes interventions suggérées et demande aux personnes étudiantes si elles s’opposent à certains éléments ou si elles souhaitent en ajouter. Elle présente ensuite une synthèse de la démarche d’analyse du cas et des différentes décisions qui s’inscrivent en cohérence avec le mandat.

**Conclusion (10 minutes)**

La personne enseignante conclut la séance en faisant des liens entre la théorie et la pratique et en identifiant des contextes de pratique qui s’apparentent à la situation analysée. Enfin, la personne enseignante peut demander aux étudiantes et étudiants d’évaluer la pertinence et l’efficacité de l’activité dans le cadre de la formation.

Annexe 2 - Guide de la personne enseignante

Les étapes de la résolution d'un cas

Il existe différents modèles de résolution d’un cas. Les étapes de résolution d’un cas présentées ci-dessous sont une adaptation du modèle de Bédard et al. 7 et du modèle de De Billy 22.

|  |  |
| --- | --- |
| **Caractéristique** | **Description** |
| **1. La collecte de données** | Cette étape consiste à faire ressortir les faits jugés importants. Afin de faire ressortir la problématique et faciliter l’analyse des causes et conséquences, l’étudiante ou l’étudiant doit organiser les informations 7. |
| **2. La description du problème** | Cette étape vise à présenter une brève description de la problématique décelée dans le cas 22 et permet à l’étudiante ou l’étudiant de cerner les facteurs qui contribuent à la problématique ou qui permettent à l’individu de s’adapter positivement à une situation. |
| **3. L'analyse des causes et des conséquences** | Cette section vise à présenter une analyse détaillée des causes du(des) problème(s) identifié(s) dans la section 2 22. C’est l’étape du raisonnement qui utilise l’induction et l’analyse 7. L’analyse des causes et des conséquences permet à l’étudiante ou l’étudiant de faire une analyse des relations de causes à effets en chaîne afin d’émettre un jugement 7. |
| **4. Les solutions possibles et la solution choisie** | Cette section doit indiquer un certain nombre de solutions/hypothèses possibles 22. Pour chacune d'elles, l'étudiante ou l’étudiant doit identifier les points forts et les points faibles 22. Ensuite, une solution/hypothèse est priorisée et des recommandations sont émises. |

**Pour citer ce document :** Lessard, J., Hovington, S., Lavoie, S. et Chabot, L. (2022). Guide d’accompagnement à la méthode des cas en psychoéducation. Université Laval. [Licence CC BY SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr).

Étapes de l’évaluation psychoéducative et du plan d’intervention avec des exemples de questions pour soutenir la réflexion de la personne étudiante

Le processus d’évaluation psychoéducative est propice à l’utilisation de la méthode des cas. Dans cette perspective, le tableau suivant présente les éléments pertinents à l’évaluation psychoéducative qui ont été tirés des lignes directrices de l’OPPQ 23 ainsi que des exemples de questions pour soutenir la réflexion de la personne étudiante lors de l’analyse d’une situation problématique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Étapes de l’évaluation psychoéducative 23** | **Tâches à réaliser** | **Questions pour aider les personnes étudiantes** |
| **1re étape :** Situation problématique, facteurs de risque et de protection | * **Décrire la problématique, son historique et ses manifestations (anamnèse)**   + Historique du problème   + Manifestations actuelles du problème * **Perceptions et interprétations de la personne et des principaux acteurs concernés.**   Afin de réaliser l’anamnèse, la personne étudiante est invitée à établir la trajectoire développementale de la personne. Cette méthode permet d’organiser les informations sans jugement ou interprétation 10.   * **Cerner la situation problématique**   + Motif de référence   + Comportements ou situations problématiques évoqués, contextes situationnels   + Niveau de compromission et dangerosité de la situation   + Cadre légal lié à la problématique * **Facteurs de risque et de protection associés :**   + Facteurs individuels, familiaux et autres soutiens sociaux, liés aux autres milieux de vie, et sociétaux. | * Quel est le problème principal dans cette situation? * Qu’est-il arrivé au juste? * Quels sont les comportements qui posent des problèmes? * Quels sont les éléments et événements significatifs? * Qui sont les acteurs impliqués? * Quelles sont les manifestations du problème (le problème apparent ou le symptôme)? * Quels éléments (individuels et environnementaux) contribuent à l’apparition de ce comportement problématique chez le sujet? * Quels éléments (individuels et environnementaux) peuvent limiter les risques d’apparition du comportement problématique chez le sujet? |
| **2e étape :** Fonctionnement adaptatif de la personne et ses ressources (individuelles et environnementales | * **Dresser le bilan des capacités et des difficultés adaptations de la personne**    + PAD, forces, compétences ; limites/déficits de la personne, etc. * **Dresser le bilan des capacités et des difficultés présentes dans l’environnement**    + PEX, ressources présentes ou déficitaires dans les environnements/situations/caractéristiques des situations en référence aux composantes du modèle psychoéducatif. * **Faire ressortir la signification et la fonction des comportements adaptatifs de la personne et des mécanismes d’ajustement (manifestations comportementales observables) présents dans les interactions PAD-PEX.** * **Faire ressortir les besoins non comblés et prioritaires chez la personne.** * **Identifier les stresseurs qui affectent la situation de vie de la personne ainsi que leur incidence sur son fonctionnement.** | * Quelles sont les causes du problème? * Quelles sont les conséquences/impacts du problème en ce moment? * Quelle théorie de référence est utilisée ici pour appuyer l’analyse du cas? * Quelles hypothèses pourraient être posées? * Quels sont les aspects éthiques et déontologiques qui doivent être pris en compte? * Quel est le besoin prioritaire du sujet? |
| **3e étape :** Jugement clinique | **Le jugement clinique poursuit les objectifs suivants 23 :**   * Porter un jugement sur l’interaction entre les composantes individuelles et les éléments de l’environnement en statuant sur le niveau de convenance * Situer la gravité de la problématique dans le processus d’adaptation (nature et sévérité de la situation problématique ; adaptation psychosociale - bonne adaptation à difficultés sévères et persistantes) * Anticiper son incidence sur la trajectoire développementale future de l’individu * Formuler des recommandations et des objectifs généraux d’intervention   Cette étape doit être fondée sur les données recueillies ainsi que s’appuyer sur des théories reconnues 23. | * Comment situeriez-vous l’adaptation du sujet? * Quelle pourrait être l’incidence du problème sur la trajectoire développementale du sujet? * Pourquoi avoir retenu une solution/hypothèse plutôt qu’une autre? |
| **4e étape :** Le plan d’intervention | * **Besoins priorisés**   + Formuler le/les besoin(s) prioritaire(s) en référant à une catégorisation reconnue (Maslow, Glasser, Henderson, etc.) * **Objectifs généraux**    + Formulation des objectifs généraux en lien avec le besoin prioritaire, et ce, en nommant le sujet, en utilisant un seul verbe général et ayant une formulation positive. * **Objectifs spécifiques**   + Formulation des objectifs spécifiques (comportements cibles) en lien avec l’objectif général, et ce, en nommant le sujet, en employant un verbe d’action, en indiquant une condition de réalisation et un seuil de réussite et en ayant une formulation positive. * **Stratégies**    + Identification des stratégies d’intervention (moyens) pouvant faciliter l’atteinte des objectifs spécifiques   + Identification du responsable de chacun des objectifs (fonction)   + Échéancier (Temps prévu pour l’atteinte de l’objectif) | * Quel est le besoin prioritaire? * Qu’est-ce que la personne doit développer/accroître/améliorer pour répondre à son besoin prioritaire? * Quels sont les comportements cibles pour que la personne atteigne l’objectif général? * Quelles interventions pourraient être planifiées? * Quelles recommandations feriez-vous pour rétablir la situation problématique? * Que devrait faire la personne concernée? * Sur qui la personne aidée peut-elle compter? * Quel est le temps nécessaire à l’amélioration de la situation? |

**Pour citer ce document :** Lessard, J., Hovington, S., Lavoie, S. et Chabot, L. (2022). Guide d’accompagnement à la méthode des cas en psychoéducation. Université Laval. [Licence CC BY SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr).

Annexe 3 – Grille d’analyse de l’étudiant.e

Les étapes de la résolution d'un cas

**Les objectifs poursuivis par la réalisation de l’analyse de ce cas***(à compléter par l’enseignant.e)* **:**

* Appliquer à une situation concrète les connaissances acquises afin d’émettre un jugement clinique;
* Identifier les approches théoriques les plus appropriées pour comprendre une situation;
* Présenter votre analyse et vos opinions de façon claire et bien articulée

| **Étapes** | **À faire** | **Questions pour l’étudiant.e** (à compléter par l’enseignant.e) |
| --- | --- | --- |
| **1. La collecte des données** | Cette étape consiste à faire ressortir les faits jugés importants et organiser les informations.  Afin de réaliser cette étape (l’anamnèse), l‘étudiant.e est invité.e à établir la trajectoire développementale de la personne. Cette méthode permet d’organiser les informations sans jugement ou interprétation. | * Quel est le problème principal dans cette situation? * Quels sont les éléments et événements significatifs? |
| **2. La description du problème** | Cette étape vise à présenter une brève description de la problématique décelée dans le cas et permet à l’étudiant.e de cerner les facteurs qui contribuent à la problématique ou qui permettent à l’individu de s’adapter positivement à une situation. | * Quelles sont les manifestations du problème? * Quels éléments (individuels et environnementaux) contribuent à l’apparition de ce comportement problématique chez le sujet? * Quels éléments (individuels et environnementaux) peuvent limiter les risques d’apparition du comportement problématique chez le sujet? |
| **3. Analyse des causes et des conséquences** | Cette étape vise à présenter une analyse détaillée des causes du(des) problème(s) identifié(s) dans la section 2. L’analyse des causes et des conséquences permet à l’étudiant.e de faire une analyse des relations de causes à effets en chaîne afin d’émettre un jugement. | * Quelles sont les causes du problème? * Quelles sont les conséquences du problème dans la vie du sujet? * Quelle(s) théorie(s) de référence est(sont) utilisée(s) ici pour appuyer l’analyse du cas? * Quelles hypothèses pourraient être posées? |
| **4. Solutions possibles et solution choisie** | Cette étape doit indiquer un certain nombre de solutions/hypothèses possibles. Pour chacune d'elles, l'étudiant.e doit identifier les points forts et les points faibles. Ensuite, une solution/hypothèse est priorisée et des recommandations sont émises. | * Comment situeriez-vous l’adaptation du sujet? * Quel pourrait être l’incidence du problème sur la trajectoire développementale du sujet? * Pourquoi avoir retenu une hypothèse plutôt qu’une autre? * Quelles recommandations feriez-vous pour rétablir la situation problématique? * Est-ce que l’hypothèse priorisée et les recommandations sont vraiment adaptées aux problèmes et causes identifiés dans les étapes précédentes? |

**Pour citer ce document :** Lessard, J., Hovington, S., Lavoie, S. et Chabot, L. (2022). Guide d’accompagnement à la méthode des cas en psychoéducation. Université Laval. [Licence CC BY SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr).

Références bibliographiques

1. Ménard, L. (2014). La méthode des cas. Dans L. Ménard et L. St-Pierre (dir.), *Se former à la pédagogie de l'enseignement supérieur* (p. 109-130). Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).
2. Centre de cas HEC. (2019). *Connaître la méthode de cas*. <https://methodedescas.hec.ca/connaitre-la-methode-des-cas/>
3. Université Laval. (s.d.).*Méthode d’évaluation – Étude de cas.* Enseigner à l’Université Laval. <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/methodes-etude-de-cas>
4. UNSW Sydney. (2021). *Assesment by case studies and scenarios.* Teaching. <https://www.teaching.unsw.edu.au/assessment-case-studies-and-scenarios>
5. Harling, K. et Akridge, J. (1998). Using the case method of teaching. *Agribusiness.* *14*(1). 1-14.
6. Van Stappen, Y. (1989). Un ajout à l’exposé magistral: La méthode des cas. *Pédagogie collégiale*. *3*(2), 16-18.
7. Bédard, M.G., Dell’Aniello, P. et Desbiens, D. (2005). *La méthode de cas : Guide orienté vers le développement des compétences.*(2e éd.). Gaétan Morin Éditeur
8. Wright, D. T. (2007). Applied rapid case methods and related training theory. *Transformative Dialogues: Teaching and Learning Journal*, *1*(2).
9. Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2018). *Le référentiel de compétences lié à l’exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur : Version abrégée*. <http://www.ordrepsed.qc.ca/~/media/pdf/Publication/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20de%20comp%C3%A9tences_abr%C3%A9g%C3%A9_20181023-VF.ashx?la=fr>
10. Manningham, S. (2019).*Exercice du jugement clinique et processus d’évaluation psychoéducative.*Éditions JFD.
11. Nkhoma, M., Sriratanaviriyakul, N. et Quang, H. L. (2017). Using case method to enrich students’ learning outcomes. *Active Learning in Higher Education*, *18*(1), 37-50. https://doi.org/10.1177/1469787417693501
12. Saldaña, O., Rodríguez Carballeira, Á., Espelt, E., Jiménez, Y., Porrúa Garcia, C., Escartín Solanelles, J., ... et Vidal i Moranta, T. (2015). Development of psychosocial case studies by students to improve their ability to understand and analyze human behavior. *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, 196, 47-51. <http://diposit.ub.edu/dspace/bitstream/2445/114808/1/656199.pdf>
13. Bonney, K. M. (2015). Case study teaching method improves student performance and perceptions of learning gains. *Journal of Microbiology and Biology Education*, *16*(1), 21-28 http://dx.doi.org/10.1128/jmbe.v16i1.846
14. Brookfield, S. D. et Preskill, S. (2005). Keeping discussion going through questioning listening and responding. Dans S. D. Brookfield et S. Preskill (dir). *Discussion as way of teaching: tool and techniques for democratic classrooms.* (2e éd., p. 83-100). Jossey-Bass Publishers.
15. Preece, D. (2011). The case method-Harvard Business School [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=wudRjl1TQoI>
16. Brooke, S. L. (2006). Using the case method to teach online classes: Promoting socratic dialogue and critical thinking skills. *International Journal of Teaching and Learning in Higher Education*, *18*(2), 142-149.
17. Swiercz, P. M. (s.d.). SWIF learning: *A guide to student-written, instructor-facilitated case writing*. <https://college.cengage.com/business/resources/casestudies/students/swif.pdf>
18. McGuire, S. et Whaley, G. (2017). Guideline for writing a management teaching case study*. Journal of Case Research and Inquiry*, 3, 236-272.
19. Guilbert, L. et Ouellet, L. (1997). *Étude de cas : Apprentissage par problèmes*. Presses de l'Université du Québec.
20. Van Zijl, A., Van Loon, M. et Ten Cate, O. (2018). Case-based clinical reasoning in practice. Dans Dans O. Ten Cate, E. J. F. M. Custers et S. J. Durning (dir.). *Principles and practice of case-based clinical reasoning education: A method for preclinical students* (vol. 15, p. 75-83). Springer Open
21. Place à la jeunesse (2018).*Guide à la résolution de cas* [document inédit]. Jeux du commerce Ottawa.

<https://sites.telfer.uottawa.ca/placealajeunesse/files/2018/10/Guide-Re%CC%81solution-de-cas-2018.pdf>

1. De Billy, C. (n.d.). *Méthode d’analyse de cas – Consignes pour les étudiants.* Faculté des sciences de l’administration, Université Laval. <https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/26-consigne_etudiants_cas_c_de_billy.pdf>
2. Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2014). *L’évaluation psychoéducative de la personne en difficulté d’adaptation. Lignes directrices.* Montréal.